



JANVIER
2009

N°15

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

GAGNER DU TEMPS

Face à l'inquiétude des Français, Nicolas SARKOZY aura cherché, par son intervention télévisée, à gagner du temps. Un mot, d'abord, sur la forme de l'émission : comme toujours, le Président a montré qu'il maîtrisait l'art de s'adresser à l'opinion. Il aura aussi démontré les risques de sa politique de contrôle des media : les journalistes, choisis par l'Elysée, ont fait preuve d'une docilité sans équivalent dans les autres démocraties occidentales. Aucune question gênante, aucune relance incisive : je ne suis pas certaine que le Président ait beaucoup gagné à cet exercice de servilité médiatique. La démocratie française, en tout cas, n'en est pas sortie grandie et les Français restent sans réponse à leurs inquiétudes.

Car sur le fond, N. SARKOZY veut convaincre que face à la crise mondiale, il n'a pas de responsabilité directe, et que le seul remède est d'attendre.

Il n'y aura pas de changement de cap, même s'il doit recevoir les syndicats pour évoquer avec eux quelques pistes : la suppression de l'impôt sur le revenu pour les foyers de la première tranche (est-il souhaitable qu'une part croissante de la population ne soit pas imposable, même de manière minimale ?), la suppression de la taxe professionnelle (qui affectera les collectivités locales). Mais ce ne sont que des rustines, alors qu'une autre répartition des richesses est nécessaire. Nous devons lui rappeler que sa politique aggrave la violence de la récession, et qu'il est encore temps de revenir sur le paquet fiscal, d'investir dans des projets d'intérêt immédiat (l'hôpital, par exemple), de soutenir la consommation des Français modestes. Combien faudra-t-il que nous soyons dans la rue pour que cesse l'autisme gouvernemental ?

Marisol Touraine

1

SOMMAIRE

* L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE – PAGE 1

* LA PERLE DU MOIS – PAGE 1

* BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL : DES PROJETS CONCRETS POUR LES TOURANGEAUX ! – PAGE 2

* INTERNET HAUT DÉBIT : LE CONSEIL GÉNÉRAL AGIT ! – PAGE 2

* ZOOM SUR... LE PROJET DE LOI PORTANT MOBILISATION POUR LE LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (LOI M.O.L.L.E) – PAGE 3

* EDUCATION : MARISOL TOURAINE INTERPELLE LE GOUVERNEMENT – PAGE 3

* JANVIER 2009 ... RETOUR EN IMAGES – PAGE 4

* NOUS CONTACTER – PAGE 4

LA LETTRE DE MARISOL TOURAINE CHANGE...

Nous avons voulu, avec cette nouvelle formule, rendre cette Lettre plus complète et plus attractive.

Vos réactions et suggestions sont évidemment les bienvenues.

Cette nouvelle formule doit être l'occasion d'augmenter sa diffusion : faites-la connaître autour de vous et n'hésitez pas à nous faire parvenir les adresses mail ou postales des personnes qui souhaiteraient la recevoir tous les mois.

Bonne lecture !

L'équipe.

LA PERLE DU MOIS...

Propos tenus par Nicolas Sarkozy, lors de son déplacement à Provins le 20 janvier dernier :

« J'écoute ce qu'on me dit mais je n'en tiens pas compte ».

2 millions de personnes qui manifestent suffiront-elles à améliorer la qualité d'écoute du chef de l'Etat ?

C.L

BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL :

DES PROJETS CONCRETS POUR LES TOURANGEAUX !

114 millions d'euros d'investissements directs, sur un budget total de 564 millions d'euros, sont prévus au profit de tous les habitants du département de l'Indre-et-Loire. La nouvelle majorité de gauche a fait de la solidarité et de la formation des jeunes les priorités de son premier budget.

Solidarité entre les personnes et les territoires

- **Un engagement fort pour le logement social :**
* 14 % de crédits supplémentaires consacrés à la politique de l'habitat.

- **Un politique volontaire pour les jeunes :**

- * A l'initiative de Marisol TOURAINE, création d'une bourse, **Atouts Jeunes 37**, de **150 € par mois** pour les jeunes en difficulté qui s'engagent dans une formation.

- **Plus de solidarité envers les personnes âgées :**

- * **5 millions d'euros supplémentaires** en 2009 pour les actions en faveur des personnes âgées. Cet effort permettra la restructuration de plusieurs établissements, notamment celui d'Abilly.

- * **Suppression de l'obligation alimentaire** pour les petits enfants des bénéficiaires de l'aide sociale.

- **Aider le développement de tous les territoires**

- * **Création d'un fonds de développement économique**, pour renforcer le soutien à l'immobilier d'entreprises, l'aide au dernier commerce et l'artisanat.

- * **Amélioration des dessertes rurales et désengorgement routier de l'agglomération :** poursuite du périphérique et déviation de Ligueil par exemple.

Vivre ensemble :

- **Actions en faveur des collèves :**

- * **renforcement des investissements** dans les collèves permettant la réalisation de la demi-pension du collège de Montbazon et des travaux de restructuration à Montrésor.

- * **doublent des crédits**, pour les travaux de grosses réparations (3 000 000 d'euros)

- * **lancement** d'un plan d'équipement informatique.

- * **harmonisation des tarifs de restauration scolaire** et recherche d'une meilleure qualité nutritionnelle des repas.

- **Emploi associatif :**

- * **Création d'une aide pour les emplois associatifs** en articulation avec le dispositif Cap'Asso de la Région centre.

- **Démocratisation de la culture :**

- * **Gratuité de l'accès aux jardins des monuments départementaux :** château de Candé à Monts, musée Balzac à Saché, cité royale de Loches...

- * **Nouvel espace culturel** avec l'ouverture en 2009 du musée de la Préhistoire au Grand-Pressigny.

C.L – J.M. B

TEMPS FORTS

Azay-sur-Indre

Bridoré

Chanceaux-près-Loches

Ligueil

Cormery

Esvres-sur-Indre

Montbazon

Veigné

Cérémonies des vœux

Truyes

Vœux de Marisol Touraine

Chambray-lès-Tours

Visite de Trousseau

Rencontre avec l'association

Chambray-emploi

Ciran

Visite de la commune

Verneuil-sur-Indre

Civray-sur-Esves

Bossay-sur-Claise

Fêtes des laboureurs

Saint-Avertin

Banquet républicain

Tours

Audience solennelle du Tribunal de Grande Instance

Vœux du Préfet

Vœux de Claude Roiron

Réunion-débat sur le RSA à

l'Entraide ouvrière

2

INTERNET HAUT-DÉBIT : LE CONSEIL GÉNÉRAL AGIT !

Pénalisés par les zones d'ombre dans la couverture internet haut débit de notre territoire départemental, de nombreux habitants et élus ont fait part de leur exaspération face à cette situation. Marisol Touraine a interpellé à plusieurs reprises le Gouvernement en lui demandant de reconnaître un service universel du haut débit garanti à tous, comme autrefois pour le téléphone fixe, indispensable pour garantir l'égalité des territoires. Mais le Gouvernement a refusé, tout comme il refuse de garantir une complète couverture du territoire en téléphonie mobile. Marisol Touraine s'est alors tournée vers le Président du Conseil régional

du Centre et la Présidente du Conseil général de l'Indre-et-Loire : Martine Belnoue, vice-présidente aux nouvelles technologies, s'est saisie du sujet.

Le Conseil général a réservé une enveloppe de 1,944 millions d'euros afin de réaliser le raccordement haut débit des 65 communes de l'Indre-et-Loire non ou mal desservies ce qui doit couvrir près de 90 % des abonnés n'accédant pas au haut débit. Les travaux commenceront dès le deuxième trimestre 2009. Ce plan ambitieux mené par le département au profit des zones rurales permettra de résoudre une grande partie des difficultés rencontrées aujourd'hui.

C.L

Retrouvez le dossier « internet » sur le blog : marisoltouraine.typepad.fr



Zoom sur... **LE PROJET DE LOI PORTANT MOBILISATION POUR LE LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (LOI M.O.L.L.E)**

Pour de nombreux Français, et pas seulement les plus modestes, les difficultés rencontrées pour se loger se sont largement accentuées. Sixième loi sur le logement en 6 ans, la loi M.O.L.L.E, en discussion à l'Assemblée, est insuffisante et marque surtout une volonté de L'État de se désengager.

Principales mesures de la loi :

- L'article 55 de la loi SRU impose aux communes de plus de 3 500 habitants, situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants d'avoir au moins 20% de logements sociaux. La loi assouplit cette obligation en comptabilisant les dispositifs d'accession sociale à la propriété.
- Les fonds collectés dans le cadre du 1% logement ne sont plus garantis pour cette affectation.
- La loi réduit le délai de maintien dans les logements sociaux des personnes dont les ressources ont augmenté sans se préoccuper de la pérennité de la situation financière des occupants.
- La loi oblige à reloger une personne en situation de sous-occupation de son logement, sans tenir compte des contraintes telles que l'hébergement des enfants en cas de divorce etc.
- Les communes pourront s'exonérer de l'obligation de construire des places d'hébergement d'urgence par le paiement d'une contribution ce qui marque une fois de plus le désengagement de l'État en matière d'hébergement d'urgence.

Les propositions socialistes :

- Revalorisation des aides au logement en tenant mieux compte de la hausse des loyers, mise en place d'une règle de réévaluation annuelle des APL.
- Soutien aux ménages pour les charges liées au logement : élargissement de la « prime à la cuve » aux personnes se chauffant au gaz liquide, application de la TVA à 5,5% aux réseaux de chaleur qui fournissent les HLM, extension du crédit d'impôt pour travaux d'isolation aux coûts de main d'oeuvre, majoration du prêt à taux zéro pour l'acquisition de logements répondant aux normes de haute performance énergétique...
- Mise en place d'un droit de préemption des préfets pour les terrains et logements dans les communes où les logements sociaux sont insuffisants.
- Consolidation du livret A et de l'utilisation de ses fonds pour garantir le financement du logement social.
- Augmentation des subventions versées aux bailleurs pour la construction.

Ph. D

Crise du logement : état des lieux en chiffres

Un déficit de 800 000 logements.

Mises en chantier : - 28,2 % entre avril et juin 2008.

Part du revenu consacré au logement : en hausse, en **moyenne 24,8 %** mais jusqu'à 50%
586 000 logements sans chauffage central, toilettes intérieures ou douche intérieure.

973 000 personnes habitent dans des conditions précaires.

Ph. D

TEMPS FORTS

- * Question sur la politique de l'éducation en Indre-et-Loire.
- * Discussion sur le projet de loi organique sur les droits du Parlement.
- * Audition de Roselyne Bachelot sur le projet de loi sur l'hôpital.
- * Vœux de Martine Aubry
- * Débat sur la motion de censure contre la politique économique du Gouvernement.

EDUCATION : MARISOL TOURAINE INTERPELLE LE GOUVERNEMENT

A l'occasion d'une question orale sans débat, Marisol Touraine a interpellé le ministre de l'Éducation nationale sur les conséquences de sa politique de l'éducation en Indre-et-Loire. (photo ci-contre : à l'école de Ciran)

Marisol Touraine est intervenue pour dénoncer la politique éducative du Gouvernement qui apparaît comme purement comptable. Elle a rappelé que pour faire face aux difficultés de certains élèves et lutter contre les inégalités, des politiques spécifiques sont nécessaires. C'est dans ce sens qu'agissent les réseaux d'aide spécialisés (RASED) et les associations d'éducation populaire. Or, le Gouvernement entend remettre en cause les moyens affectés à ces structures.

Elle a ainsi défendu le maintien des 141 postes de RASED existant en Indre-et-Loire et a rappelé les dangers de la disparition des actions éducatives scolaires qui bénéficient à plus de 43 000 jeunes, des actions d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable auxquelles près de 10 000 élèves participent et des actions culturelles et scientifiques auprès de 53 000 jeunes.

Retrouvez l'intégralité de la question orale et la réponse du ministre sur le blog :
marisoltouraine.typepad.fr

RETOUR EN IMAGES

JANVIER 2009...



9/01

Vœux à Montbazon



10/01

Inauguration à Ligueil



15/01

Vœux de Marisol Touraine à Truyes



23/01

Salon des collégiens, lycéens et étudiants à Tours



31/01

Fête des travailleurs à Bossay-sur-Claise

4

LES RENDEZ-VOUS

FÉVRIER 2009...

A l'Assemblée nationale :

- A partir du 10 février : examen du projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires ».

Au Conseil général :

- 11 février : Débat d'orientations budgétaires.
- 27 février : Vote du budget.



Loches :
5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;
le mercredi et le jeudi de 09h00 à 12h00 ;
le samedi de 10h00 à 12h00

Permanences parlementaires :

Montbazon :
1, rue des douves

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
De 09h00 à 12h30 et de
14h00 à 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :
5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :
Le mercredi
de 9 h 30 à 12 h 30

L'ÉQUIPE



Jean-Marie Beffara
Député suppléant
Conseiller régional



Philippine Donnelly
Assistante parlementaire
à l'Assemblée



Lucette Georget
Assistante parlementaire
à Montbazon



Christophe Lugnot
Assistante parlementaire
à Montbazon